

Compte rendu n° 07
séance du Conseil Municipal du 25 janvier 2017

Le 25 janvier 2017,

Le Conseil Municipal de la Commune de Le Sappey, dûment convoqué le 16 janvier 2017, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GAL, Maire.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 10

ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES : Pierre GAL, Jean-Pierre BAILLARD, Laura VIRET, Alain BRUCHEZ, Marie-Laure DESBIOLLES, Jean-Paul COUTY, Martine DUSONCHET, Pascale VULIN, Alain BRUCHEZ, Lionel LERDUNG, Jean-Michel JACQUES

ABSENT(ES) ESCUSE(ES) : Lionel VERNAY

DELIBERATIONS

Les délibérations suivantes sont votées à l'unanimité :

⇒ **Dépenses investissements - avant vote du budget 2017**

Les dépenses d'investissement peuvent être payées avant le vote du budget 2017, à hauteur de 25% des crédits votés en dépense d'investissement au budget de l'année précédente.

Dépenses d'investissements votés en 2016 : 403 100 €.

Jusqu'au vote du budget 2017, les dépenses prévues en investissement seront d'environ 60 000 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Mr le Maire à utiliser les crédits en investissement à hauteur de 60 000 euros jusqu'au vote du budget 2017.

⇒ **ONF – programme d'action 2017**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le programme d'action de l'ONF 2017 comme suit :

- travaux sylvicoles subventionnables : 2 hectares pour un montant de 5720.00 euros HT
- Travaux de maintenance : pour un montant de 2910.00 euros HT
- Travaux d'infrastructure : entretien pour un montant de 2300,00 euros HT

⇒ **Domaine skiable « La Croisette » : signature d'une convention relative au transport sanitaire avec les ambulances Boccard Annemasse**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la convention relative au transport sanitaire avec les ambulances Bernard BOCCARD Annemasse pour 2016-2017 ;

⇒ **Domaine skiable « la Croisette » : remboursement et tarifs des frais de secours sur le domaine skiable du Salève**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve les zones établies suivant les critères d'éloignement de la station et autorise monsieur le maire à faire procéder au remboursement des frais de secours ;

⇒ **Domaine skiable « La Croisette » : redevance ski de fond 2016-2017**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les montants et les modalités de perception et de reversement de la redevance d'accès aux pistes de ski de fond et aux installations collectives destinées à favoriser la pratique du ski de fond pour la saison d'hiver 2016-2017.

⇒ **Subvention APE – école privée Saint Maurice – classe de découverte**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu en mairie de l'APE de l'école Saint-Maurice. Celle-ci demande une aide subvention pour 3 enfants scolarisés, et habitants le Sappey.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, refuse d'octroyer une aide à l'APE de l'école Saint-Maurice.

DIVERS

★ La Grotte du Diable

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que depuis 2 semaines, lors des raves party, la brigade de gendarmerie intervient sur les lieux. A partir de ce jour, des contrôles auront lieu afin d'arrêter ce genre de manifestation.

★ Transformation de l'école du Sappey

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de demander l'avis d'un architecte pour réorganiser le bâtiment de la mairie lors du départ de l'école à Vovray en Bornes.

★ Centre de loisirs des Bornes

Une réunion avec les Communes des Bornes a été organisée afin de faire le bilan du centre de loisirs des Bornes.

Une augmentation du nombre d'enfants durant les vacances scolaires. 5/6 élèves du Sappey fréquentent le centre de loisirs

Fin à 22h00

